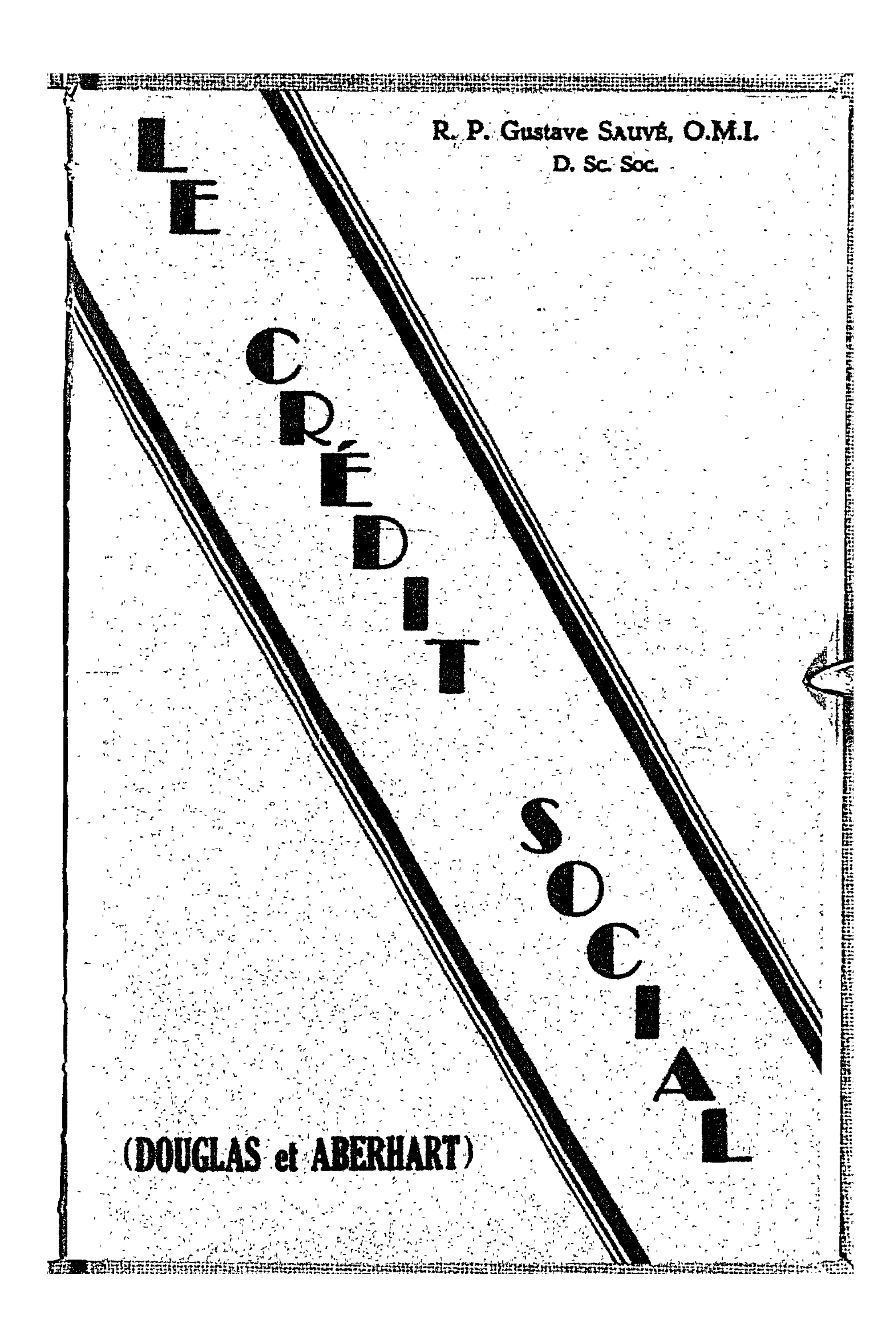

R. P. Gustave SAUVÉ, O.M.I.
D. Sc. Soc.
LE
CRÉDIT
SOCIAL
(DOUGLAS et ABERHART)

Pierre Loiselle, ptre

Le crédit social
(Douglas et Aberhart)

CETTE brochure reproduit une conférence donnée, le 9 octobre 1935, sous les auspices de la Faculté des Arts, à la Salle de l'Université d'OTTAWA, rue Wilbrod. L'Auteur veut faire remarquer qu'il donne, dans la discussion de ce problème du CREDIT SOCIAL, son opinion personnelle, et par le fait même, n'engage pas l'Université dont il fait partie.

Cum permissu Superiorum.

William Aberhart.

MONSIEUR *William Aberhart, Premier Ministre d'Alberta, fondateur de la Ligue du Crédit Social et du "Prophetic Bible Institute", est né dans le comté de Huron, en Ontario. Il est âgé de 57 ans. Après avoir enseigné, durant 10 ans, à l'école publique de Brantford, il alla s'établir à Calgary où, pendant 20 années, il fut principal du High School de Crescent Height.*

Passionné pour les idées du Major Douglas, il en vint facilement à la conclusion que le Crédit Social est la seule réforme monétaire qui puisse abolir la pauvreté. Il a vulgarisé le système dans une brochurette intitulée : "Social Credit Manual".

Monsieur Aberhart et ses partisans furent portés au pouvoir à l'élection provinciale de l'Alberta, en 1935.

Le Major Douglas.

Le Major C. H. Douglas, cousin de Lord Weir, est un Ecossais. Il reçut sa formation intellectuelle à l'Université de Cambridge ; devenu ingénieur, il part pour les Indes où il étudie le cours de l'argent et de la distribution des richesses. Il revient en Angleterre bâtir des chemins de fer. La guerre éclate et Douglas devient assistant-directeur de la Royal Aircraft Works. Continuant ses études et ses observations sur le mécanisme de la production des richesses, il fut, un jour, surpris de constater que les salaires et les allocations payés, chaque semaine, par la Royal Aircraft Works, ne correspondaient pas à la somme des marchandises produites. Cette simple observation conduisit Douglas à l'élaboration de son fameux théorème A plus B.

En 1918, il commença la rédaction d'articles pour l'ENGLISH REVIEW ; publia une série de volumes sur le Crédit Social ; vint plusieurs fois en Amérique, se rendit en Alberta, sur l'invitation du gouvernement de cette province ; et Douglas voit ses idées faire leur chemin.

Aux Etats-Unis, des organisations spéciales répandent la théorie du Crédit Social : à New-York, à Philadelphie, à Colorado Spring, à Santa-Fé, à San Francisco . . .

Au Canada, un bon nombre de cercles se forment, ici et là, pour étudier cette réforme monétaire proposée par Douglas.

Le Crédit Social

MESDAMES, MESSIEURS,

LE Crédit Social, grâce à monsieur Aberhart, est en train de prendre une grande vogue. Dans le but de faire connaître le système de Douglas, le Premier Ministre d'Alberta, bien avant son avènement au pouvoir, avait par des cours publics et par des cours par correspondance vulgarisé la nouvelle réforme économique ; dans cette même province, on comptait plus de 160 cercles d'étude monétaire.

" A la fin de l'année 1933, lisons-nous, dans le magazine McLean du premier avril 1935, cinquante-quatre mille personnes de la province d'Alberta ont signé une supplique au gouvernement Brownlee, lui demandant d'étudier les principes prescrits par Aberhart et de décider si le plan était applicable à l'Alberta. Puis, durant l'été de 1934, c'était 70 000 qui, par un vote de paille, approuvaient le Crédit Social. On peut se faire une idée de ces chiffres quand on se rappelle que 78 187 votes donnaient au parti ministériel 40 sièges sur 63, en 1930. Le total des votes fut alors de 188 294. En février, 1935, le gouvernement d'Alberta annonçait la nomination du Major Douglas, comme son conseiller dans la réforme monétaire . . . et vous savez le résultat de la dernière élection, 298 330 personnes ont voté et sur ce nombre 161 924 ont approuvé le Crédit Social et envoyé ses représentants au Parlement ".

Voilà donc le Crédit Social installé dans une province du Dominion, et beaucoup de gens se demandent encore ce qu'est le Crédit Social.

Est-ce un système théorique ? Certainement. Est-il pratique ? Voilà la question difficile et l'expérience de l'Alberta nous le dira avant longtemps. D'ailleurs, vous-mêmes, après cette conférence, pourrez juger de la valeur de ce Crédit Social.

Pourquoi le Crédit Social et qu'est-ce que le Crédit Social?

Pourquoi le Crédit Social et qu'est-ce que le Crédit Social ? Ce sont les deux questions auxquelles nous répondrons.



Avant d'aborder le problème, je vous dirai que mon but est de vous le présenter le plus simplement possible. Je laisserai donc de côté la technique scientifique du système monétaire et du système bancaire, pour m'en tenir à l'ensemble de la question. Ne soyez pas scandalisés des répétitions, des phrases peu harmonieuses, car les fleurs de rhétorique sont assez rares en mathématiques et en économique pure.

Pourquoi le Crédit Social ?

Mesdames et Messieurs, il est un fait certain et que tous ont observé depuis plusieurs années : c'est qu'une grande misère règne au milieu d'une grande abondance. Avez-vous déjà regardé ces longues files d'individus, rongés par la souffrance, attendant leur morceau de pain au guichet d'une maison de secours, ou à la table d'une Mission hospitalière ? Avez-vous déjà conversé avec ces malheureux sans que la réflexion suivante

surgisse dans votre esprit... le Bon Dieu n'a certes pas jeté sur notre planète ces millions et millions d'êtres humains sans leur assurer le nécessaire pour la conservation de leur vie. Non, car la Providence donne abondamment.

Tenez, pour ce qui regarde le Canada, le pays était estimé, en 1935, à $30 840 210 000 — soit par tête $3 075.10. En 1931, l'année qu'on appelait **l'année de la grande pauvreté,** le Canada a produit assez de blé pour nourrir 76 millions d'habitants. De même, la production du bœuf, du bacon, du beurre aurait pu alimenter deux fois notre population. Les années 1932 et 1933 ont révélé une semblable histoire... Mais d'autre part — incroyable chose — en 1934, un cinquième des participants à cette richesse dépendait de l'assistance publique. Plus de 1 350 000 femmes et enfants subsistaient de charité, et 500 000 adultes étaient incapables de trouver du travail. Pendant que cet état de choses existait, nous savons que, dans certaine province, on a gaspillé des chars et des chars de patates, de grandes quantités de café afin de garder les prix au même niveau. En Angleterre, on est allé jusqu'à détruire près de deux millions de têtes de bétail... et, en 1934, on a jeté dans les drains plus de 40 000 000 de gallons de lait ; et cela, encore une fois, pour empêcher les prix de baisser... et pendant ce temps le peuple souffre. De plus, l'argent est concentré dans les mains de quelques-uns. Parlant au banquet des Anciens de l'Université de Victoria, dans la Salle Burwash à l'Université de Toronto, un membre du Parlement faisait allusion, il n'y a pas bien longtemps, à la concentration de la vie industrielle et financière du pays "entre les mains d'un petit groupe dont la puissance et l'influence dans les affaires du Canada sont hors de proportion avec leurs mé-

rites comme individus et avec les services qu'ils rendent. Et voici deux exemples : le premier, le cas d'un individu qui domine 39 sociétés avec un actif fixe de 4 milliards et demi ; le second, celui d'un autre monopoleur qui domine 31 sociétés avec un actif de plus de trois milliards. Au Canada, d'après certaines déclarations, il y a quatre hommes qui, à eux seuls, contrôlent 15 milliards. Ces 15 milliards, tout en représentant un actif pour ces personnages, sont, en réalité, composés de débentures, obligations, hypothèques et découverts bancaires, c'est-à-dire, des dettes fédérales, provinciales, municipales, corporatives et individuelles ; passif sur le peuple du pays des intérêts annuels de presque un milliard. Le total de ces dettes, au Canada, s'élève à quelque 20 000 000 000 dont un homme, à lui seul, contrôle les 22½% et dont lui-même avec les trois autres contrôlent les 75% ... et nous pourrions multiplier les exemples." **(Le Moniteur, p. 9., Cercle d'étude Gardenvale.)**

Où trouver l'explication de cette monopolisation ? Douglas donne pour réponse que le système monétaire actuellement en pratique est déficient et que tout est contrôlé par le crédit bancaire. La monnaie ne circule pas et ainsi il y a dislocation immense entre le pouvoir d'achat aux mains du consommateur et la totalité des prix des produits consomptibles. Il y a de la misère, parce que les gens n'ont pas d'argent pour acheter ce qui est produit. L'argent est aux mains des banquiers qui manipulent les richesses et les valeurs. Il faut donc une réforme monétaire qui pourra réaliser l'équilibre entre le pouvoir d'achat aux mains du consommateur et la totalité des produits, des marchandises consomptibles sur le marché. Voici les mots de Douglas lui-même :

"The problem would run thus : How to make the purchasing power in the hands of consumers equate with the collective prices of consumable goods on sale." **(Rhys., Real Wealth and financial poverty, p. 9.)**

La banque n'est pas capable de faire cet équilibre, parce que la banque a dénaturé le vrai sens de la monnaie et ne met celle-ci sur le marché que par le moyen de chèques, de billets, de lettres de crédit, etc. Ce mécanisme de circulation monétaire conduit à la centralisation de l'argent.

D'ailleurs, le système bancaire capitaliste que nous possédons, dit Douglas, n'est pas essentiel à la vie humaine économique.

A l'origine de la civilisation grecque et romaine, écrit Fallon, comme à l'origine de la nôtre dans le haut-moyen-âge, les banquiers étaient surtout des changeurs de monnaie...

Au moyen-âge, en particulier, où les monnaies étaient si nombreuses, si disparates et parfois si défectueuses, le commerce des monnaies était leur principale occupation. Leur nom même l'indique: le mot **bancaire,** dérivé de **banco, banc,** signifie, en effet, le banc où s'installaient les changeurs et où ils étalaient leurs monnaies.

Ils faisaient aussi office de caissiers recevant des dépôts ; des comptables faisant les recettes et les paiements au nom de leur client, pratiquant des virements, se chargeant, en particulier, par le commerce des lettres de change, des paiements à l'étranger. Il était naturel que les banquiers qui disposaient de capitaux abondants — les leurs et ceux de leurs clients — en vinssent peu à peu à **faire des avances et à devenir ainsi les intermé-**

diaires du crédit. (Principes d'Economie Politique, p. 371-720.)

De notre temps, ce développement du crédit s'est opéré sur une très haute échelle. Le jeu des banques se manifeste dans un mécanisme fiduciaire qui s'est assoupi avec le temps. Savez-vous, mesdames et messieurs, qu'aujourd'hui, presque tous les achats domestiques de marchandises et de services sont payés par le chèque qui est de la monnaie banco ?... Les banques émettent et annulent continuellement cette sorte de monnaie. C'est une simple affaire de comptabilité ; 92% des affaires se transigent avec des chèques et des traites, 5% avec des billets de banque, 3% avec de la monnaie métallique, l'argent, le nickel ou le cuivre. C'est justement, selon Douglas, par le moyen de ces manipulations fiduciaires, que s'est opérée la bancocratie qui détient le crédit financier, empêche la circulation de la véritable monnaie et accumule des dettes sur les épaules des consommateurs.

Vous voyez ainsi l'idée de Douglas : les banques sont une des causes de cette déficience du pouvoir d'achat aux mains du consommateur. La monnaie est gelée dans les coffres, elle ne circule pas avec sa vraie valeur.

Il faut donc modifier ce système bancaire : substituer le crédit national au crédit financier, enlever aux institutions privées, aux banques, le contrôle de l'argent et le donner à l'état. Jefferson, le troisième président des Etats-Unis, disait que le droit de battre la monnaie est une prérogative de l'état et ne doit pas être cédé à des individus ou à des organismes privés. Le Baron de Rothschild affirmait un jour : "Qu'on m'accorde

l'émission de la monnaie dans un pays, je ne m'inquiète pas alors de qui fait ses lois". Garfield déclarait, en 1881 : "Quiconque contrôle la monnaie d'une nation contrôle cette nation".

Or, nous savons que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord a donné au gouvernement fédéral juridiction complète sur la monnaie et le système bancaire. Mais ce système bancaire a, pour ainsi dire, échappé au gouvernement et est régi par le monopole de l'argent. Au Canada, les banques à charte étaient au nombre de 36 en 1881, 34 en 1901, 25 en 1913. De nos jours il en reste dix. En 1867, l'actif global se chiffrait à 78 000 000, en 1934 à 2 291 335 089. La Banque Centrale du Canada est elle-même une organisation privée.

Douglas et Aberhart veulent, je le répète, modifier cette organisation bancaire. Le crédit financier des banques ne représente pas la véritable valeur du pays. Ce qui doit compter, c'est le crédit national et le crédit national administré par l'état. Le crédit national ou le crédit social se totalise par la valeur des industries, de l'agriculture, des pêcheries, des forêts, des ports, des routes, des édifices, magasins et maisons d'habitation. Le crédit social d'une nation consiste dans l'estimé approximatif de sa capacité à produire et à mettre sur le marché les marchandises nécessaires au consommateur. Cette capacité à produire est relative à la valeur économique et humaine du pays. Le consommateur doit devenir comme une sorte d'actionnaire d'une immense corporation : par exemple, du Canada Limité, ou si vous aimez mieux du Canada illimité, ou encore disons de La Corporation du Dominion du Canada.

Donc, le transfert ou plutôt la substitution du

crédit social au crédit financier et l'administration de ce crédit social par le gouvernement serait un moyen de mettre l'équilibre entre le pouvoir d'achat aux mains du consommateur et la totalité des prix des marchandises consomptibles sur le marché.

Je résume : le crédit financier c'est la richesse d'une contrée représentée par sa monnaie, pendant que le crédit réel ou sa richesse réelle, c'est cette richesse représentée par la capacité à produire et à mettre sur le marché les marchandises et services au temps voulu et pour qui en a besoin.

Nous avons ainsi un premier point d'acquis.

Le Théorème de Douglas.

Laissons le domaine bancaire et descendons sur celui de la production ; nous y rencontrerons un second motif en faveur du Crédit Social.

Le problème de la production est aujourd'hui réglé, mais non celui de la distribution. Il semble que les industriels d'aujourd'hui ne produisent que pour le profit. Ils oublient que la production est pour la consommation ; que la production est un moyen et non une fin en soi et qu'en dernière analyse la mesure de la production nationale de toutes les marchandises et services dépend de la mesure de l'actuelle consommation. D'où l'on dit que si la consommation n'est pas assurée, la production n'est pas assurée, la production doit languir, et vice versa, la production s'accélère dans la mesure où la consommation est stimulée. Vous voyez venir Douglas. Le voici. Si la mesure de la production nationale dépend, en dernier lieu,

de la mesure de la consommation nationale, la consommation nationale, à son tour, dépend de la quantité d'allocations de salaires, de dividendes, en un mot, de la quantité d'argent disponible pour l'achat des produits. De nos jours, il y a, comme nous l'avons signalé au commencement, une réelle abondance de ces produits, et d'autre part, il y a un grand nombre de pauvres qui ne peuvent se procurer le nécessaire de la vie. Lord Aberdeen fait à ce sujet la remarque suivante :

"It is the stupidest and most gratuitous crisis in history. All the essential circumstances, except financial wisdom, favor an era of prosperity and well being".

Il faut de l'argent à l'individu pour devenir consommateur. Upton Sinclair souligne le fait d'une façon peut-être un peu inélégante, mais assez précise :

"If you've got the price you are a consumer. If you've not got the price you are a bum".

Voilà tout le pourquoi économique de la crise, sous-consommation dans un océan de production ; sous-consommation parce que le peuple n'a pas d'argent et parce que le système actuel contrôle, à sa guise, la haute production. Aussi, pour sauvegarder les prix, on va jusqu'à détruire des quantités considérables de vivres, de produits agricoles ; je vous fais grâce de chiffres et de statistiques. Je répète donc, qu'ici encore, il y a dislocation entre le pouvoir d'achat aux mains du consommateur et la totalité des prix des marchandises sur le marché.

Suivons le raisonnement de Douglas. L'industriel, le producteur de chaussures ou de vêtements, d'aéroplanes ou d'automobiles, encourent

plusieurs dépenses avant de lancer leurs produits sur le marché. Ces dépenses peuvent se diviser en deux catégories ; appelons-les, avec Douglas : catégorie "A" et catégorie "B". Les dépenses "A" sont les dépenses que l'industriel place dans les mains du consommateur, tels les allocations, les salaires et les dividendes. Les dépenses "B" sont les paiements faits à d'autres organisations industrielles : dépenses pour la matière première, pour la machinerie, pour l'entretien du plant, pour les prêts de banque et les autres charges extérieures. Le manufacturier doit tenir compte de ces dépenses qu'il comblera par le prix de vente de ses marchandises et, en même temps, s'assurera un profit. D'où Douglas pose le théorème suivant :

"A" plus "B" égale "P".



Mais vous voyez une chose : seules les dépenses "A" mettent de l'argent directement dans les mains du consommateur, et quand les marchandises arrivent sur le marché elles comprennent non seulement "A" mais aussi "B". D'où écart entre le pouvoir d'achat réalisé par "A" et le prix de la marchandise réalisé par "A" plus "B"... "B" représente donc la somme de pouvoir d'achat que le consommateur ne peut manipuler relativement à une marchandise cotée à "A" plus "B".

Un exemple : supposons que le cours des dépenses industrielles indiqué par "A" se chiffrent à 1 000 piastres et les dépenses "B" à 3 000 piastres. Alors, la mesure du prix ne devra pas être inférieure à $1 000 plus $3 000 c'est-à-dire $4 000. Il devient évident qu'avec $1 000 le consommateur ne peut acheter $4 000. Il va falloir de toute nécessité modifier ce système. Pour Douglas le pouvoir d'achat sera stimulé par le crédit social qui

déterminera un prix juste et contrôlera la production afin que cette dernière soit réalisée en vue de la consommation. (Explication.)

Donc, deuxième motif de faire appel au crédit social. Je redis une dernière fois : l'organisation industrielle que nous avons de nos jours lance sur le marché des produits dont l'ensemble des prix dépasse de beaucoup le pouvoir d'achat aux mains du consommateur. Douglas a ainsi raison de dire que tout le problème consiste à remettre l'équilibre entre ce pouvoir d'achat et la totalité des prix.

Le Crédit Social.

Comment Douglas peut-il réaliser cet équilibre?

D'abord, en mettant de l'argent en cours, et ainsi déclancher le mouvement de consommation. Mais comment mettre cet argent en cours ? Il s'agira tout simplement de représenter en valeurs la vraie richesse du crédit social. Or, nous le savons, le crédit social c'est la capacité d'une nation à produire et à mettre sur le marché les marchandises nécessaires à la consommation. C'est donc une réelle distribution d'une réelle richesse que Douglas veut faire.

Mais, me direz-vous, comment évaluer cette richesse ? Le procédé, paraît-il, n'est pas aussi difficile qu'il peut le sembler, à première vue. Beaucoup de statistiques qui seront exigées existent déjà dans les filières des différentes industries : le gouvernement a ses listes de dépenses, ses statistiques du travail. On fera tout comme on fait, aujourd'hui, pour les recensements, pour l'enré-

gistrement des revenus, pour la détermination du nombre des chômeurs, etc. Bien plus on fera un relevé de la valeur commerciale humaine, car c'est un item important dans l'estimation de la richesse d'un pays. Nous pouvons être évalués à $5 000, à $10 000, etc. Un estimé de la valeur capitale d'un individu est donné dans les rapports de la compagnie d'assurance Metropolitan de New-York. Sans doute, bien des facteurs entrent dans cet estimé de la valeur commerciale d'une population, la force de travail, la capacité intellectuelle, etc. Voilà comment sera constituée la richesse nationale, le Crédit Social, c'est-à-dire la valeur capable de jeter sur le marché les produits et les services selon la quantité voulue et dans le temps voulu.

Cette richesse du crédit social sera administrée par une commission spéciale dont le travail sera de faire l'évaluation de la richesse du pays et de tenir un compte exact de toute appréciation ou dépréciation pour un temps donné. Les banques ne disparaîtront pas. Elles recevront encore l'argent du peuple, mais elles n'en auront pas le contrôle. Elles tiendront les livres nécessaires pour l'usage quotidien des chèques, des prêts à faire, etc.

Le crédit social, selon Douglas, est donc assuré.

Le juste prix et l'Escompte national.

Un des premiers devoirs du Crédit Social sera de vendre au consommateur des marchandises à juste prix et Douglas fait remarquer que le juste prix est mesuré par le coût de la production. Ce coût de la production, c'est la consommation. Qu'est-ce que cela veut dire ?

Revenons sur quelques notions. Nous avons compris, il y a quelques instants, comment l'industrie actuelle diminuait le pouvoir d'achat aux mains du consommateur parce qu'elle ne lui donnait que "A", tandis que dans la fixation du prix elle fait entrer "A" plus "B" . . . Et, ainsi avec "A" ce consommateur n'est pas capable d'acheter "A" plus "B". Par conséquent, dans le nouveau système, le juste prix sera constitué par "A", c'est-à-dire par les éléments consommés dans la fabrication du produit.

"The real cost of production is consumption".

Les éléments consommés dans la fabrication du produit tombent dans les mains du consommateur sous forme de pouvoir d'achat, et ainsi ce pouvoir d'achat sera toujours en équilibre avec la production.

Prenons un exemple. Je veux fabriquer un piano, il me faudra du bois, des outils, des machines, j'engagerai des ouvriers. Le bois, l'usure des outils et des machines, les salaires, les dividendes, voilà les éléments consommés qui vont au consommateur sous forme d'argent, voilà les éléments consommés dans la fabrication du piano. D'où l'on dira que le réel coût de la production totale est le coût de la consommation totale pour une période déterminée ; et le juste prix, je le répète, est le terme employé par le Crédit Social pour représenter le réel coût de la production. (cf. Holter, A. b. c. of Social Credit.)

Mais comment arriver à déterminer le juste prix d'un produit ? . . . Voici : on fera la somme du coût total de la consommation totale incluant la dépréciation du capital et les exportations ; on fera ensuite la somme du coût total de la produc-

tion incluant l'appréciation du capital et les importations.

La relation qui existe entre ces deux termes nous permettra de déterminer la relation qui doit exister entre le coût total du produit et le coût réel de sa production. Admettons que la relation entre le coût total de la consommation et le coût total de la production soit, comme 3 est à 4, alors, la relation entre le coût total d'un produit et le coût de production sera de même comme 3 est à 4. C'est justement cette différence qui nous permettra de déterminer le juste prix du produit. En effet, si entre le prix d'une marchandise et le prix réel de sa production est le rapport de 3 à 4, l'escompte national viendra déterminer le juste prix par un escompte de ¼% ; si le rapport est de 5 à 8, l'escompte national sera de trois-huitièmes, etc. S'il arrive qu'il y a équilibre entre le coût total de la consommation et le coût total de la production, l'escompte ne sera pas donné car le juste prix sera déjà normalement déterminé.

Vous entrez dans un magasin ; la paire de chaussures désirée est marquée $4. Vous donnez vos quatre dollars, mais voici que le marchand vous remet un dollar. Comment cela se fait-il ? C'est l'escompte monsieur. Vous voulez une automobile de $4,000. vous payez $3,000. ; vous achetez un billet de voyage de $40.00 vous payez $30.00. C'est l'escompte, c'est-à-dire ce qui est permis par la différence entre notre production et notre consommation dira toujours le marchand. Le Crédit Social remettra à ce marchand les escomptes donnés. Tout cela assure le pouvoir d'achat du consommateur. Mais remarquez bien ceci : l'escompte national ne peut être attaché à

un produit qu'au moment de la vente. C'est pourquoi l'inflation n'est pas à craindre.

"Inflation cannot result from an issue of money which is itself the result of low prices". ("Economic Nationalism, Colbourne, p. 262.)

"Every penny issued on behalf of the national discount would be debited against the sum standing in the national credit account. (Economic Nationalism, Colbourne, p. 261.)

Le Dividende national.

Mais il ne suffit pas de déterminer un juste prix, ni de donner des escomptes, si le consommateur n'a pas d'argent. Le Crédit Social pourvoit à tout. Il donnera à chaque individu, depuis le jour de sa naissance jusqu'à sa mort, un dividende, c'est-à-dire, une partie de la grande richesse nationale. Cette richesse est un réel capital ; c'est l'héritage que nous ont légué nos aïeux. C'est l'accumulation des connaissances artistiques et scientifiques ; ce sont les méthodes de travail ; c'est l'éducation, la religion qui nous ont été transmises à travers les âges.

Cet héritage culturel donne naissance à ce que Douglas appelle "unearned increment", c'est-à-dire, une augmentation réelle de la richesse nationale par la force "associationnelle" des individus. Comme tous les individus ont provoqué cette augmentation de la richesse nationale, ils ont ainsi droit à une part de l'"unearned increment".

"This unearned increment, dit le Major Douglas, rests on a basis of Capital, and not of labor,

and if capital derives from, and should be vested in the community, as is, broadly speaking, incontestable, then, it is as members of the community, unconditionnally, that individual should benefit by this unearned increment. It is because of the immense advantages conferred upon mankind by the cultural inheritance, that a nation can become wealthy through increment of association. The cultural heritage, from which is derived the unearned increment of association, or net increase in total real credit, BELONGS JOINTLY TO THE WHOLE COMMUNITY AND NOT TO ANY INDIVIDUAL OR SET OF INDIVIDUALS". (Social Credit in Canada, Tutte, p. 217.)

Nous devons prendre chacun une part de cette richesse, afin de la faire fructifier davantage et la transmettre plus abondante à nos successeurs. Comment les Crédidistes s'y prendront-ils pour nous donner ainsi cette part individuelle de la richesse commune ? Par le dividende.

"The dividend is the vehicle for the distribution of this unearned increment, and it is in universalisation of the dividend, and not in its abolition, that we shall achieve freedom". (Tutte, p. 217.)

Quand, sur la somme du crédit national affectée à la production nous aurons enlevé ce qui est requis pour assurer l'escompte sur le prix total, le reste sera distribué en dividendes.

Les Crédidistes jouissent déjà du plaisir qu'un tel dividende causera chez le peuple. Imaginez, 25 dollars, parfois plus, parfois moins, mais tout de même une somme d'argent assurée, que chaque mois, je toucherai, quelle que soit ma condition, quel que soit mon âge. Alors, ce sera l'ère du pro-

grès. Tout le monde pourra vivre avec une certaine aisance ; tous nous deviendrons des actionnaires de la Grande Corporation du Canada. Peut-on désirer quelque chose de mieux... et les futurs actionnaires ne manquent certainement pas de prier l'Esprit-Saint, pour qu'Il donne à Douglas et à Aberhart, les lumières nécessaires à l'application de ce système nouveau.

Mais n'est-ce pas ouvrir la porte à la paresse ? Ne serait-il pas vrai de dire avec Colbourne :

"Now I've got the idea, Social Credit is paving the way to a loafer's paradise." (Colbourne, p. 278.)

Pas du tout, répond Douglas, car la continuation de l'escompte national et du dividende dépendront encore du travail.

Monsieur Aberhart.

Voilà le système du Crédit Social tel que proposé par le Major Douglas. Monsieur Aberhart l'accepte, mais, avec cette différence qu'il recourt à l'imposition de taxes pour assurer la distribution du dividende. Dans sa brochurette "Social Credit Manual", le premier ministre d'Alberta précise les termes principaux du mécanisme nouveau :

1 - L'héritage culturel. Au sens où nous l'avons expliqué plus haut.

2 - Un dividende. Chaque mois, le gouvernement d'Alberta donnera un dividende de 25 dollars à tout citoyen BONA FIDE. Ce dividende sera utilisé par le moyen de certificats non-négociables.

3 - Certificats non-négociables. Ce sont des certificats donnés à chaque citoyen BONA FIDE. Sur ce certficat, Pierre indique le montant qu'il veut payer à Paul, puis, appose sa signature. Comme c'est un billet non-négociable, Paul doit, de toute nécessité, aller le déposer à la banque. Ce dernier est alors capable de signer un autre certificat non-négociable et ainsi la circulation rapide du crédit est rendue possible.

Modèle de Certificat non-négociable.

$........ ....193....

State Credit House Branch.

....
Address

This is to certify that I am in debt to..........

...............................for the sum of

.................................dollars
100

for......................

Please credit him and charge to my account.

No........ ....

4 - **L'unearned Increment.** Ce qui dérive de l'héritage culturel ; l'augmentation spontanée de la richesse, grâce à la force associationnelle des individus. Cette augmentation est indépendante

du producteur ou du possesseur des marchandises ou produits ; elle dépend des individus. Voici un exemple qui fera comprendre. Supposons que Paul possède une mine de charbon, loin de toute habitation. Cette mine aura une certaine valeur, mais simplement pour Paul. Si dix ou vingt personnes viennent s'établir près de la mine, immédiatement le charbon prend plus de valeur. Mettez 5 000 personnes ; inévitablement le charbon va se vendre plus cher. Pourquoi ? Parce que les besoins sont plus grands, et ainsi le prix augmente en raison de la force associationnelle des individus. Ni le propriétaire de la mine, ni les mineurs ne sont responsables de cette augmentation. Donc, si cet "unearned increment" est causé par les individus, on doit nécessairement leur en donner une part. C'est pourquoi le gouvernement prendra un pourcentage sur toutes les marchandises ou produits, pourcentage permis par l'unearned increment et qui retournera aux individus sous forme de dividende.

Remarquons que l'impôt permis par l'unearned increment constitue une partie du juste prix.

Supposons que la mesure de "l'unearned increment" soit de 5% ; alors, quand le manufacturier vend une marchandise $5. le gouvernement prendra $0.25 ; si le marchand en gros vend la même marchandise $6. le gouvernement recevra $0.30 ; si le détaillant la vend $7. le gouvernement prendra $0.35. Ainsi sur une marchandise d'une valeur de $5. le gouvernement percevra $0.90 etc.

Inutile de dire que tout cela sera contrôlé par une commission spéciale chargée de déterminer un juste prix et la mesure de "l'unearned increment".

Opportunité du Crédit Social.

Vous savez que notre système monétaire actuel n'est pas essentiel à la nature humaine dans l'ordre politique et économique. A l'origine, la monnaie n'existait pas comme aujourd'hui, concrétisée dans des métaux précieux, l'or et l'argent, valeurs fondamentales qui répondent pour toutes les autres valeurs en circulation. On commença par se servir du troc, échange d'un objet contre un autre ; puis, on vint à reconnaître une certaine valeur à des choses déterminées ; par exemple, au poisson, au bétail. Enfin, on dota l'or et l'argent d'une valeur courante, et après avoir connu l'échange des monnaies, le système monétaire s'élargit en s'attachant la circulation fiduciaire. L'exploitation et la spéculation se sont mises de la partie, et l'on a vu les richesses prendre le chemin des banques ; les banques, à leur tour, sont tombées sous le contrôle d'une ou deux organisations privées, et nous en sommes à la situation présente, situation bien triste, puisque le peuple souffre au milieu d'une grande abondance. Il faut donc recourir à un système pratique, dit Douglas, et il propose le Crédit Social.

Valeur du Crédit Social.

Le Crédit Social répugne-t-il au point de vue moral, politique et économique ? Un système répugne au point de vue moral, politique et économique quand il va à l'encontre des exigences naturelles de l'homme, quand il s'attaque au droit de propriété, quand il grève d'impôts les citoyens, quand il impose une dictature insupportable.

Or, les auteurs et les fervents du Crédit Social



nous disent qu'ils ne toucheront pas à la propriété privée, que leur système n'impose aucune dictature fasciste ou communiste, qu'il laisse pleine liberté aux citoyens, qu'il favorise le développement intellectuel et moral du peuple, qu'il ne recourt à aucune surtaxation, qu'il ne requiert aucune révolution pour s'installer. C'est pourquoi, Douglas et Aberhart clament que le Crédit Social doit avoir sa place dans notre vie économique pour soutenir et pousser de l'avant notre civilisation, ou encore plus, pour renouveler notre civilisation.

Holter dans son livre "The A B C of Social Credit" écrit : "We are standing to-day on a threshold. There is a flight of steps behind us, and ahead a door, which is not locked but still closed fast. The threshold is symbolical of the crisis of Democracy. The choice is ours. We can go backward to barbarism or open the door to a new civilization." (p. 85.)

Admettons que les Crédidistes soient sincères. Mais, au simple point de vue économique, comment admettre le théorème "A" plus "B" de Douglas ... A ce sujet, j'accepte le jugement de la revue "L'Activité Economique" de septembre, 1935: "Le raisonnement de Douglas ne résiste guère à l'analyse, car il est évident que tous les produits qui changent de mains ne sont pas destinés à la consommation immédiate et que les opérations qui interviennent entre la production des matières premières et la consommation de l'article fini entraînent, la plupart du temps, un déplacement de fonds bien supérieur au prix de vente de cet article. Ainsi une paire de chaussures qui se vend au consommateur $4. a peut-être donné lieu en cours de production à un déplacement de 10 dollars. Il en résulte que les paiements de la caté-

gorie "B", qui selon le Major Douglas, ne contribuent pas à la formation du pouvoir d'achat, si on y regarde de plus près, se résolvent par des paiements de la catégorie "A", et en fait, contribuent à la formation du pouvoir d'achat. Il est clair que le producteur de cuir tire son pouvoir d'achat de la vente de son produit, et ses employés aussi, s'il en a : le tanneur, le fabricant, le marchand sont dans le même cas. Le classement de Douglas est donc arbitraire. Il révèle simplement que l'auteur n'a pas poussé assez loin son analyse. La même remarque s'applique aux autres paiements de la catégorie "B" : intérêts, frais de finances qui, comme l'achat des matières premières, se résolvent aussi en paiements de la catégorie "A" et entrent dans le pouvoir d'achat des masses.



Les idées de Douglas touchant l'épargne ne résistent pas mieux à l'analyse. Son raisonnement se résume à ceci : les revenus que le consommateur encaisse font partie du prix de revient des marchandises et des services. Ces marchandises et ces services doivent donc se payer à des prix tels que leur somme équivale exactement au revenu total de la société. Or, si les consommateurs épargnaient, l'égalité ci-dessus est détruite. Il s'ensuit qu'une partie de la production proportionnée aux épargnes accumulées ne se vend pas. D'où alanguissement des affaires et crises..."

De plus, un système qui donne à l'Etat le plein contrôle économique n'offre-t-il pas un réel danger ? Ne peut-il pas devenir facilement socialiste? Cette distribution de la richesse nationale n'obligera-t-elle pas les citoyens à subir les caprices du gouvernement, ou si vous aimez mieux, de la Commission de contrôle ? N'y a-t-il pas de danger que l'Etat veuille se mêler de tout, non seulement de

l'ordre économique, mais aussi de l'ordre éducationnel ? De plus, quand Douglas parle de partage de la richesse nationale, n'en parle-t-il pas avec des termes que les socialistes, les communistes et les technocrates accepteraient sans discuter ? Comment sera sauvegardée la liberté individuelle, sans un gouvernement qui tient les citoyens à sa merci . . . et la propriété privée ne subira-t-elle pas des atteintes graves ? Puis, ajoutez à tous ces doutes, les difficultés d'évaluation et d'application, les exigences psychologiques de la masse ! . . .

Comment monsieur Aberhart sauvegardera-t-il les modalités juridiques de la Confédération ? Comment s'y prendra-t-il pour contrôler les fluctuations du juste prix vis-à-vis l'importation et l'exportation, etc. ?

Voilà pourquoi — et je donne ici mon opinion personnelle — voilà pourquoi, je crains et je redoute le Crédit Social. Il offre une constitution économique apte au développement du socialisme.

Mesdames et Messieurs, l'Eglise Catholique seconde et encourage tout ce qui est de nature à favoriser le bien-être intellectuel, moral et physique de l'humanité. Pie XI l'a bien démontré dans son Encyclique "**Quadragesimo Anno**", où il a dénoncé les abus du Capitalisme, déploré la misère et la souffrance des sans-travail ; et Pie XI veut un renouveau économique, mais un renouveau sain et juste. Si un système économique se présente sauvegardant, je le répète, les exigences de l'homme, l'Eglise Catholique ne le condamnera pas. Le Crédit Social est-il de cette catégorie ? Il le démontrera dans quelque temps. Je crois que nous y gagnerons toujours à garder notre système monétaire actuel, non avec ses abus, mais purgé et remis en ordre.

"Ce régime capitaliste, dit Léon XIII, consacre ses efforts à organiser l'activité économique selon la justice ; il est donc évident qu'il n'est pas à condamner en lui-même. Et de fait, ce n'est pas sa constitution qui est mauvaise, mais il y a violation de l'ordre quand le capital n'engage, les ouvriers ou la classe des prolétaires, qu'en vue d'exploiter à son gré et à son profit personnel l'industrie et le régime économique tout entier, sans tenir aucun compte ni de la dignité humaine des ouvriers, ni du caractère social de l'activité économique, ni même de la justice sociale et du bien commun"...

Et voici comment Pie XI décrit les abus du capitalisme : "La libre concurrence s'est détruite elle-même ; à la liberté du marché a succédé une dictature économique. L'appétit du gain a fait place à une ambition effrenée de dominer. Toute la vie économique est devenue horriblement dure, implacable, cruelle. A tout cela viennent s'ajouter les graves dommages qui résultent d'une fâcheuse confusion entre les fonctions et devoirs d'ordre politique et ceux d'ordre économique, telle, pour n'en citer qu'un, d'une extrême importance, la déchéance du pouvoir. Dans l'ordre des relations internationales, d'une part, c'est le nationalisme ou même l'impérialisme économique ; de l'autre part, non moins funeste et détestable, l'internationalisme ou impéralisme de l'argent, pour lequel, là où est l'avantage, là est la patrie.

Par quel remède est-il possible d'obvier à un mal si profond ? Puisque le régime économique moderne repose principalement sur le capital et travail, les principes de la droite raison ou de la philosophie sociale concernant ces deux éléments, ainsi que leur collaboration, doivent être recon-

nus et mis en pratique. Pour éviter l'écueil tant de l'individualisme que du socialisme, on tiendra un compte égal du double caractère individuel et social, que revêtent le capital ou propriété d'une part, et le travail de l'autre. Les rapports, entre l'un et l'autre, doivent être réglés selon les lois d'une très exacte justice commutative, avec l'aide de la charité chrétienne. Il faut que la libre concurrence contenue dans de raisonnables et justes limites et, plus encore, la puissance économique, soient effectivement soumises à l'autorité publique, en tout ce qui relève de celle-ci. Enfin, les institutions des divers peuples doivent conformer tout l'ensemble des relations humaines aux exigences du bien commun, c'est-à-dire aux règles de la justice sociale : d'où il résultera nécessairement que cette fonction si importante de la vie sociale, qu'est l'activité économique, retrouvera, à son tour, la rectitude et l'équilibre de l'ordre." (Encyclique "Quadragesimo Anno", Pie XI.)

Voilà l'enseignement de l'Eglise Catholique ; et, si nos chefs politiques et économiques veulent, un bon jour, le suivre, cette rectitude et cet équilibre de l'ordre, dont parle Pie XI, reviendront, et la société, sans être obligée de recourir à toutes sortes de systèmes, reprendra la voie du véritable progrès.

Mesdames et Messieurs, ne cessons de demander à Dieu qu'Il donne la lumière à ceux qui ont, entre leurs mains, la destinée des peuples. Prions aussi pour que les directives de l'Eglise de Dieu puissent être entendues et mises en pratique de par le monde. Cette Eglise, forte d'une expérience de 20 siècles, continue toujours d'avancer, puissante et majestueuse, au milieu des fluctua-

tions économiques et sociales. Elle lance des mots d'ordre, des appels ; elle dénonce les doctrines de perdition, sème partout et toujours cette espérance d'une vie supérieure et immortelle.

La voix de l'Eglise,
C'est la voix de Jésus-Christ.

Essayons, par un exemple, de comprendre le fonctionnement du Crédit Social, tel que proposé par Douglas.

Faisons une hypothèse. Transportons-nous en 1940, et voyons le Crédit Social en pleine opération. Nous sommes au 31 décembre 1940.

A - Total de la production :

a - Marchandises produites :	$7 000 000 000.
b - Importation totale :	1 200 000 000.
c - Augmentation de la puissance de production :	4 600 000 000.
Appréciation approximative du crédit réel :.....	$12 800 000 000.

B - Total de la consommation :

a - Marchandises consommées :	$ 5 500 000 000.
b - Exportation totale :	1 200 000 000.
c - Dépréciation (matérielle et humaine) :	1 300 000 000.
Dépréciation totale du crédit réel :..........	8 000 000 000.

Alors, nous avons comme crédit national disponible pour les consommateurs : $4 800 000 000. Cette somme devra être distribuée graduellement durant 1941. Nous savons aussi que le facteur du juste prix pour 1941, sera cinq-huitièmes, car la différence entre la consommation et la production durant 1940 a été comme 5 est à 8.

Un autre facteur important sera de connaître la somme à distribuer en 1941, en allocations, salaires et dividendes. On ne pourrait le savoir qu'à la fin de 1941, mais acceptons la somme distribuée en 1940 comme approximative ; alors, nous pouvons établir ce qui suit :

a - Par l'industrie :	$4 500 000 000.
b - Par crédit réel :	4 800 000 000.
Revenu national total :	$9 300 000 000.

Maintenant, enlevons de cette somme ce qui ne peut pas être investi dans le capital ou dans l'achat des marchandises.

a - Revenu total :	$9 300 000 000.
b - Crédit non courant :	800 000 000.
Crédit disponible pour les marchandises et investissement de capital :	$ 8 500 000 000.

Or, nous savons que la capacité productive acceptée est de $7 000 000 000. Nous allons enlever $7 000 000 000 de $8 500 000 000, et nous aurons

l'actif net pour l'expansion de l'industrie, pour augmenter les services publics et diminuer la dette nationale.

	$ 8 500 000 000
	7 000 000 000
	$ 1 500 000 000

Enfin, remarquons que la partie jouée par les $4 800 000 000 du crédit social sera jouée en faveur de l'escompte du juste prix et de la somme nécessaire au dividende national.

En déterminant la somme du crédit national, la Commission du Crédit devra tenir compte de la capacité de production déjà signalée. Ici, nous l'avons, c'est-à-dire, $7 000 000 000 ; de plus, nous savons que la différence entre le coût réel et le coût total est comme 5 à 8. Ainsi, l'escompte du juste prix sera de trois-huitièmes ; c'est pourquoi trois-huitièmes du crédit national sera mis de côté pour l'escompte et le reste sera distribué en dividendes.

a - **Crédit national disponible**	$4 800 000 000
b - **Fraction annuelle pour l'escompte du juste prix, trois-huitièmes de $7 000 000 000 :**	
	$ 2 625 000 000
	$2 175 000 000

Donc, $2 175 000 000, disponibles pour le dividende.

(*cf. Douglas Social Credit for Canada, Tutte. pp. 225 ssq.*)

BIBLIOGRAPHIE

A — Ouvrages de Douglas :

1. Social credit.
2. Credit power and democracy.
3. The monopole of credit.
4. Economic democracy.
5. Warning democracy.
6. The control and distribution of production.
7. The old and new economics.
8. The premises of social credit.
9. Testimony before the McMillan economic Commission.
10. Douglas' speech.

B — Ouvrages en français :

1. Le Crédit Social, Comte W.-G. Serra, 7 rue Alasseur, Paris, FRANCE.
2. Principes de Crédit Social, W.-G. Serra.
3. Le dualisme de la propriété et de l'argent, Serra.
4. Esquisse de Crédit Social, Constant de Wit, 28, avenue Rubbens, Antwerp, BELGIQUE.
5. Sécurité économique de l'individu, De Wit.
6. Résumé de l'économie nouvelle, J. Ghooghe, 15, place de Meir, Antwerp, BELGIQUE.
7. Le monopole du Crédit, Serra.

(1) Pamphlets en français, monsieur Gérard Bériot, Breuillet, (Seine et Oise) FRANCE.

C — Ouvrages de différents auteurs :

1. The Douglas Manual, Philip Mairet.

2. The A. B. C. of social credit, S. Holter.
3. Economic nationalism, M. Colbourne.
4. Bankers and consumers, Guy Mallon.
5. The Midas delusions, R. F. Irvine.
6. The age of plenty, G. Marshall Hattersley.
7. Artist among the bankers, W. Dyson.
8. From debt to prosperity, Grate Larkin.
9. Economic madness and the path to sanity, W. Tutte.
10. An outline of social credit, E. E. M.
11. Douglas social credit for Canada, W. Tutte.
12. Douglas delusions, F. J. Docker.
13. Social credit manual, W. Aberhart.

D — Revues et Journaux :

1. Social Credit, Hebdomadaire officiel du secrétariat de Londres.
2. The new English review. Revue économique et littéraire.
3. New Democracy. Journal officiel de la National Social Association of America.
4. The Douglas review, Toronto.
5. The new Era. Journal officiel du Australian Social Credit movement.
6. The new economics. Melbourne, Australia.
7. Farming first. Nouvelle-Zélande.
8. Why ?... Journal. Nouvelle-Zélande.
9. The new Age. Hebdomadaire de Londres.
10. Prosperity. Hebdomadaire anglais.
11. The Major Douglas delusions. Geoffrey Bidulp. The Commonwealth, March 23, 1934.
12. Social credit in America, Gordham Munson. The Commonwealth, March 29, 1933.
13. Saturday Night, March 23, 1935, etc.
14. Le Moniteur, Cercle d'étude, Gardenvale, Québec.
15. Credit Social Douglas. M. C. V. Kerslake, 263 Adelaide, Toronto.

20312
533